

L'Union Nationale des Industries de la Quincaillerie (UNIQ) représente les fabricants de serrures, systèmes de gestion d'accès, ferrures de portes et fenêtres, ferme-portes, barres anti-panique, cadenas et boîtes à lettres (40 entreprises adhérentes qui comptent 6000 employés sur 80 sites et ont réalisé 700 millions de chiffre d'affaire en 2021).

Très représentative de son secteur, elle compte parmi ses membres des PME, de nombreuses ETI et de grands groupes, leaders européens et mondiaux.

L'UNIQ a commencé à engager fin 2021 une action d'information de ses adhérents sur la thématique du développement durable et de la RSE.

Partant du constat que ces sujets s'ancrent dans les tendances lourdes de l'économie actuelle et à venir, l'UNIQ a souhaité mettre en place une action collective permettant de promouvoir et de développer l'engagement de ses adhérents en les accompagnant sur ces sujets majeurs.

En complément des réglementations applicables en France et dans l'UE, les signataires s'engagent à :

VOLET ENVIRONNEMENTAL

Prendre des mesures pour :

- Réduire la consommation d'énergie, aussi bien dans les zones tertiaires qu'en production. Intégrer dans la mesure du possible l'utilisation d'énergies renouvelables.
- Réduire et traiter les émissions atmosphériques telles que le CO2 et les autres gaz à effet de serre, les particules fines et poussières.
- Promouvoir une utilisation responsable et durable des ressources naturelles :
 - Réduire la consommation d'eau et traiter les eaux usées.
 - Réduire la production de déchets (réemploi, réutilisation, réparation) et assurer une gestion responsable des déchets (tri sélectif, recyclage).
- Limiter les impacts de l'activité sur le milieu environnant.
- Favoriser l'écoconception des produits (choix des matières premières, utilisation de matériaux durables et recyclables, mode de production, chaîne logistique, conditionnement, distribution, utilisation et fin de vie du produit).

VOLET SOCIAL

- Proposer à leurs collaborateurs des programmes de formation adaptés à leur poste de travail ainsi que des parcours d'évolution professionnelle.
- Protéger leurs collaborateurs contre toutes les formes de harcèlement sur le lieu de travail, actes violents ou menaces.
- Prendre des mesures pour lutter contre les discriminations et favoriser l'égalité professionnelle, promouvoir la diversité et renforcer l'inclusion.
- Favoriser l'équilibre vie privée / vie professionnelle de leurs collaborateurs.
- Promouvoir des méthodes de management bienveillantes qui impliquent les collaborateurs.

VOLET ETHIQUE

- Prendre des mesures pour que les pratiques d'achat éthiques soient la norme dans la chaîne d'approvisionnement.
- Respecter l'éthique des affaires : délais de paiement, lutte contre la corruption.
- Mettre à disposition des outils d'informations permettant la bonne utilisation des produits.

VOLET ECONOMIQUE

- Intégrer l'entreprise et ses salariés à la vie locale en prenant en compte la dimension territoriale dans le développement de son activité.
- Encourager les échanges constructifs avec les partenaires pour favoriser l'amélioration continue de leurs performances globales.
- Valoriser la contribution des partenaires commerciaux à l'atteinte d'objectifs de développement durable.

Les engagements de cette Charte permettent aux adhérents de l'UNIQ signataires de confirmer leur implication dans le développement durable.